

Commission Fédérale des Arbitres

- Direction Technique de l'Arbitrage -

Examen Fédéral 2017 - 2018

Questionnaire Vidéo Candidats Fédéraux 4

Les consignes pour la rédaction de la 1^{ère} partie de la réponse sont identiques à la rédaction d'un questionnaire technique.

Pour la seconde partie, le candidat veillera à rédiger les réponses dans un français correct. Trois actions de match sont proposées.

- ✓ Les candidats peuvent utiliser les abréviations définies dans le préambule de la 3^{ème} partie du Guide des Lois du Jeu, sous réserve qu'elles ne prêtent à aucune équivoque, à savoir :
 - SRA, HJ, SDB, SRP Loi 8, SRP Loi 13, SDR, SDB, RT, CPB, BAT, CFI, CFD, PY, AVT, CAS, EXC, RCC.
- ✓ Toute absence de la mention "Rapport", lorsqu'elle est exigée, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.
- ✓ Toute absence ou erreur de motif disciplinaire, devant être mentionné lors d'un avertissement ou d'une exclusion, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.
- ✓ Notation :
 - Partie technique, disciplinaire : 4 points.
 - Partie argumentation, gestion personnelle : 6 points.

Action n° 1

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

L'équipe blanche possède le ballon, des buses d'arrosage automatique du terrain se mettent en fonction. Décisions ?

Arrêt du jeu. Balle à terre à l'endroit où était le ballon lorsque le jeu a été arrêté.

Partie argumentation, gestion personnelle

Justifier les décisions. Quels paramètres l'arbitre doit-il prendre en compte pour gérer de telles situations ?

Dans la vidéo proposée, deux buses d'arrosage situées à proximité de l'action se mettent en route. Il y a interférence évidente sur l'action de jeu. L'arbitre doit arrêter le jeu immédiatement.

Le jeu reprendra lorsque les buses cesseront d'envoyer de l'eau. L'arbitre devra impérativement vérifier que les buses sont bien retournées dans leur cache car il est responsable de la sécurité des joueurs.

La décision de reprise du jeu sera prise en concertation avec le délégué de la rencontre qui se sera assuré auprès du club recevant que le problème est bien résolu.

D'une façon plus générale, l'arbitre devra toujours, lors de l'intervention d'un corps étranger sur le terrain, prendre en compte l'interférence de ce corps étranger avec le jeu ou avec les joueurs. S'il n'y a pas d'interférence, comme par exemple la mise en route de buses d'arrosage situées à l'autre bout du terrain, l'arbitre devra laisser l'action en cours se terminer et interviendra au premier arrêt de jeu naturel. Si en ayant laissé l'action se dérouler, celle-ci venait à s'approcher de la zone où les buses sont en fonctionnement, il arrêterait le jeu dès qu'il estimerait qu'il y a interférence.

Action n° 2

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

À 60m de ses buts, un joueur de l'équipe rouge envoie le ballon à son gardien de but qui reprend du pied en donnant le ballon à un partenaire qui se couche au sol pour lui remettre le ballon de la tête. Le gardien reprend du pied. Décisions ?

Arrêt du jeu, avertissement pour comportement antisportif au joueur qui remet le ballon de la tête. Coup franc indirect pour l'équipe jaune à l'endroit où le joueur remet le ballon de la tête.

Partie argumentation, gestion personnelle

Expliquez vos décisions et commentez l'attitude de l'arbitre.

Le joueur qui remet le ballon de la tête, de manière non conventionnelle, commet une faute car son objectif est clairement de permettre à son gardien de but de prendre le ballon à la main. En cela, il tente de contourner la loi 12 qui vise à limiter les passes d'un partenaire à son gardien de but. Quelle que soit l'attitude du gardien, que ce dernier reprenne ou non le ballon dans les mains, l'infraction du joueur rouge est caractérisée.

L'arbitre n'aurait pas dû faire signe au gardien qu'il ne devait pas reprendre le ballon dans les mains. Il commet une erreur sur la nature de la faute. La loi 12 interdit au gardien de reprendre le ballon des mains lorsqu'il a été botté par un partenaire. En l'occurrence, le ballon n'est pas botté. Alors pourquoi le sanctionner ? Il n'y a aucun motif à l'égard du gardien. C'est donc bien le joueur qui est sanctionnable, indépendamment du gardien, par sa seule attitude.

Action n° 3

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Sur un dégagement de l'équipe jaune, les deux numéros 9 se retrouvent à la lutte pour récupérer le ballon à 40m des buts de l'équipe jaune. Quelles décisions auriez-vous prises à la vue de l'ensemble de la phase de jeu ?

Arrêt du jeu. Coup franc direct pour l'équipe jaune à l'endroit du premier duel entre les deux joueurs n°9.

Partie argumentation, gestion personnelle

Justifiez vos décisions. Analysez l'ensemble de la phase de jeu.

Lors du premier duel, le joueur n°9 bleu s'aide du coude au niveau du cou de son adversaire pour récupérer la maîtrise du ballon. C'est la faute à sanctionner. Cette faute vient parce que le premier contrôle effectué de la tête par le joueur n°9 bleu est un peu raté. Il n'a plus la maîtrise du ballon. C'est souvent dans des situations où un joueur perd la maîtrise du ballon que se produisent des fautes. L'arbitre doit anticiper et monter son niveau de vigilance à chaque fois qu'il y a une perte de contrôle du ballon au cours de la rencontre.

Le joueur n°9 jaune, mécontent, retient le n°9 bleu par le maillot et le lui déchire au passage. Même si l'arbitre laissait beaucoup jouer auparavant, on a une situation confuse avec une faute de chaque côté. Il fallait intervenir, dans un sens ou dans l'autre, ce n'est pas l'essentiel ici, mais il fallait arrêter le jeu et ne pas appliquer la règle de l'avantage.

Quelques mètres après, le joueur n°9 bleu qui vient de se faire déchirer le maillot subit une charge qui lui fait perdre le ballon. Une nouvelle fois, l'arbitre devait intervenir en faveur cette fois de ce joueur. Il ne le fait pas, les conséquences ne se font pas attendre : le joueur n°9 bleu commet un tacle violent sur un joueur qui n'avait rien à voir avec ce qui s'était passé avant. Arrivé à ce stade de l'action, malgré les manquements évidents, il fallait reprendre les choses par le bon bout et exclure le joueur n°9 bleu. L'avertissement enlève encore un peu plus de crédibilité à l'arbitre.

En finalité l'arbitre a une mauvaise lecture du jeu sur l'ensemble de cette situation. Il ne faut pas oublier que dans les moments forts d'une rencontre, il doit avoir à l'esprit la sécurisation de sa fin de match.

Action n° 4

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Le gardien de but de l'équipe bleue dégage son camp d'un long coup de pied. Un attaquant de l'équipe bleue revient à 40m de son but pour disputer le ballon de la tête. C'est alors que l'arbitre siffle. D'après vous, quelle décision l'arbitre a-t-il pris ?

Coup franc indirect pour l'équipe rouge pour une position de hors-jeu de l'attaquant bleu à l'endroit où l'attaquant a disputé le ballon.

Partie argumentation, gestion personnelle

Expliquez la situation. Quelle communication l'arbitre doit-il adopter pour rendre sa décision lisible ?

L'attaquant de l'équipe bleue était en position de hors-jeu dans le camp de l'équipe rouge au moment où son gardien de but botte le ballon. Cette position doit être sanctionnée à partir du moment où l'attaquant interfère avec l'action en gênant un joueur de l'équipe rouge.

Avec la nouvelle loi IFAB 2016-2017, le hors-jeu doit être dorénavant sanctionné à l'endroit où l'interférence se produit, il faut ordonner le coup franc indirect dans le camp de l'équipe bleue. Avec cette évolution des lois du jeu, on ne donne plus l'impression de sanctionner la position de hors-jeu qui, rappelons-le, n'est pas une faute en soi mais l'interférence avec le jeu.

Cette disposition étant relativement récente, les joueurs et tout l'environnement de la rencontre ne sont pas au fait de cette nouvelle disposition car jusqu'à présent, un hors-jeu ne pouvait être sanctionné que dans le camp de l'équipe adverse. L'arbitre, par une gestuelle assez classique, explique qu'il y avait une position de hors-jeu au départ. Il a manqué dans cette communication une référence à l'arbitre assistant en le montrant de la main par exemple, celui-ci devant rester avec le drapeau levé jusqu'à ce que l'arbitre siffle pour bien montrer que c'est une position de hors-jeu initiale qui est sanctionnées.

Action n° 5

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Sur la droite près de la surface de réparation, un joueur de l'équipe attaquante bleue pousse trop loin son ballon. Un défenseur et un autre attaquant se précipitent. Décisions ?

Arrêt du jeu. Exclusion du défenseur de l'équipe jaune pour faute grossière. Coup franc direct pour l'équipe bleue à l'endroit de la faute. Rapport.

Partie argumentation, gestion personnelle

Quelle analyse faites-vous de la situation ? Qu'auriez-vous fait sur le terrain ?

Comme nous l'avons déjà signalé, les fautes les plus graves sont souvent commises à la suite de la perte du contrôle du ballon par un joueur, que cette perte soit consécutive à une mauvaise réalisation d'un geste technique ou qu'elle soit consécutive à l'influence d'un adversaire lors d'un duel. L'arbitre doit être prêt, il doit savoir que la probabilité qu'une faute soit commise est élevée.

Effectivement, un attaquant de l'équipe bleue et un défenseur se jettent sur le ballon. Au ralenti, on voit très clairement ce qu'il se produit. Au départ, il n'y a pas d'intention de faute de la part du défenseur. Mais son geste n'est pas maîtrisé, le pied arrive trop haut sur le ballon, roule dessus et touche violemment le tibia de l'attaquant qui, lui, avait le pied bien au sol pour jouer le ballon. Cette faute est à la fois la conséquence du geste inconsidéré et d'une certaine malchance. L'avertissement n'est pas du tout approprié à la situation.

L'arbitre doit se rendre immédiatement à l'endroit de l'action, appeler le soigneur, isoler le fautif (le protéger de toute vengeance) et sortir immédiatement le carton rouge pour apaiser la situation.

Action n° 6

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Touche longue près du point de corner pour l'équipe blanche. Le ballon est envoyé au milieu de la surface de réparation de l'équipe bleue. Décisions ?

Arrêt du jeu. Avertissement au joueur de l'équipe blanche sorti, puis rentré sur le terrain sans autorisation. Coup franc indirect à l'endroit où était le ballon lors de l'arrêt du jeu.

Partie argumentation, gestion personnelle

Justifier vos décisions. Qu'auriez-vous fait à la place du corps arbitral ?

Sur la longue rentrée de touche, le joueur qui est sorti du terrain profite de deux pas d'élan supplémentaire par rapport au défenseur pour prendre l'avantage dans le duel de la tête.

Cet avantage est illégitime, c'est pourquoi il aurait fallu intervenir a posteriori et sanctionner le joueur qui n'a pas le droit de quitter le terrain.

Toutefois, il aurait été préférable d'intervenir avant la remise en jeu car on voit clairement le joueur se mettre au-delà de la ligne de but avant l'exécution de la remise en jeu. L'arbitre assistant était très bien placé pour le voir (meilleur angle), il devait intervenir pour le signaler à l'arbitre.

Il y a défaillance dans la collaboration car cela fait partie des consignes d'avant match sur une remise en jeu. La concentration a tendance à baisser lors des arrêts de jeu ; il faut au contraire rester vigilant. C'est toujours lorsque c'est une situation facile que les procédures sont quelque peu négligées.

Une telle intervention était d'autant plus indispensable que l'on jouait la 17^{ème} minute de jeu et qu'une telle situation peut très bien se renouveler au cours de la rencontre. À ce moment de match, l'arbitre peut demander au fautif de revenir sur le terrain sans le sanctionner sur le plan disciplinaire. En l'absence de process comme défini dans les paragraphes ci-dessus, c'est plus compliqué et on peut comprendre que l'arbitre laisse le jeu se dérouler.

Action n° 7

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Ballon en profondeur de l'équipe rouge pour un attaquant sur la droite du terrain. L'attaquant est rejoint par un défenseur de l'équipe bleue. Décisions ?

Arrêt du jeu. Exclusion du défenseur de l'équipe bleue pour avoir annihilé une occasion nette de but. Coup franc direct pour l'équipe rouge à l'endroit de la faute. Rapport.

Partie argumentation, gestion personnelle

Justifiez vos décisions en dégagant les critères que vous avez pris en compte ?

Le défenseur commet une faute évidente sur l'attaquant par un geste au niveau des pieds de son adversaire en lui faisant un petit croc en jambe pour lui faire perdre l'équilibre tout en utilisant les bras pour le déséquilibrer.

La sanction disciplinaire à prendre est fonction des critères de l'anéantissement d'une occasion nette de but : la distance entre le lieu de la faute et le but – le sens du jeu – la probabilité de conserver le ballon ou récupérer le ballon - le placement et le nombre de défenseurs.

Le joueur attaquant est nettement passé devant son adversaire. Sa trajectoire est en direction des buts, même s'il n'a pas encore atteint la surface de réparation, l'occasion de but est évidente. À aucun moment, l'attaquant paraît dans l'impossibilité de contrôler le ballon dans la seconde qui suit. Sa course est logique avec la trajectoire de la balle. L'attaquant entrera sans aucun doute dans la surface de réparation avec le ballon dans les pieds pour défier le gardien de but.

Il reste encore un critère à observer avant de prendre la décision d'exclusion. L'attaquant peut-il être repris par un défenseur qui revient vers son but ? La réponse est clairement non puisque le défenseur situé à droite près de la ligne de touche est à 10m derrière. Quant au défenseur central, il est encore plus loin à plus de 20m. Même si l'attaquant s'était recentré dans la surface de réparation pour mieux envisager son duel avec le gardien de but, le défenseur central ne serait pas revenu à temps. L'assistant doit être impliqué dans cette situation selon les consignes d'avant match.

Action n° 8

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Coup de pied de réparation pour l'équipe bleue. Le but est marqué. Décisions ?

But refusé. Penalty à refaire.

Partie argumentation, gestion personnelle

Expliquez vos décisions. Comment analysez-vous ce qui s'est déroulé sur le terrain ?

Au moment du botté, des joueurs des deux équipes sont déjà entrés dans la surface de réparation ou se sont approchés à moins de 9,15m du point de penalty. Quel que soit le résultat du tir, le penalty doit être refait. Pas de sanctions disciplinaires. On doit envisager une sanction disciplinaire qu'en cas de récidive.

Lors de la mise en place de ce penalty, on voit l'arbitre faire la prévention demandée, mais sans la détermination nécessaire. Il vérifie que le tireur est bien la personne identifié, que le gardien de but est présent sur sa ligne de but.

C'est en fait ensuite que l'arbitre ne respecte pas les consignes de placement pour l'exécution du penalty. En effet, il se tient trop près de la ligne de la surface de réparation et trop près des premiers joueurs en attente de l'exécution du penalty. Comme il doit suivre le botté du ballon, il ne possède pas un angle suffisant pour voir les joueurs au premier plan qui, juste devant lui, entrent dans la surface de réparation beaucoup trop tôt.

Action n° 9

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Corner pour l'équipe rouge. Le ballon arrive au milieu de la surface de réparation à mi-hauteur sur deux défenseurs de l'équipe noire. L'un des deux dégage en bottant le ballon. Décisions ?

Pas de fautes. Laisser jouer.

Partie argumentation, gestion personnelle

Justifiez vos décisions, vous préciserez les critères que vous retenir pour asseoir votre jugement.

Les lois du jeu précisent bien que le ballon doit être touché délibérément de la main ou du bras pour qu'il y ait faute. Les critères à prendre en compte sont la position de la main, le mouvement de la main en direction du ballon, la distance entre l'adversaire et le ballon (effet de surprise).

Dans les deux mains successives, il n'y a pas de faute.

Sur le contact avec le bras du défenseur, les deux défenseurs se gênent pour intervenir, et la position d'un attaquant juste à côté d'eux font qu'il y a un effet de surprise. Il y a rebond et distance très courte. En plus, le ballon vient toucher le bras du joueur le long du corps de celui-ci.

Sur le contact avec l'attaquant, il y a toujours la notion de proximité du joueur avec le défenseur qui botte le ballon. L'attaquant possède les bras écartés mais cette position est tout à fait naturelle car il cherche à contrer le dégagement en se projetant avec le pied en avant. La position de ses bras relève de la nécessité de garder l'équilibre. Elle n'est en aucun cas liée à une volonté d'augmenter la surface de son corps et d'intercepter le dégagement puisqu'il cherche clairement à le faire avec le pied.

Action n° 10

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Altercation entre deux adversaires à proximité de l'arbitre alors que le ballon est en jeu. Le ballon finit en ligne de touche. Décisions ?

Avertissements aux deux protagonistes pour comportement antisportif. Rentrée de touche pour l'équipe jaune.

Partie argumentation, gestion personnelle

Quelle analyse faites-vous de l'attitude de l'arbitre pendant tout la phase qui a été présentée ?

L'arbitre se trouvant à proximité immédiate des deux joueurs, il était naturel qu'il intervienne « physiquement » comme il le fait de façon efficace, mais ensuite, il se laisse enfermer par l'attroupement des joueurs qui se forme. Il ne doit pas rester au milieu de la mêlée car il peut aisément prendre un coup et aussi parce qu'il n'a aucune possibilité pour voir les faits qui peuvent se produire. Sa gestion émotionnelle est visible et ne dissuade personne, au contraire elle ne fait qu'accentuer l'état d'énervement des joueurs alors que l'arbitre devrait dégager du calme dans ce temps fort de la rencontre.

L'arbitre aurait dû sortir beaucoup plus vite du paquet de joueurs, en voulant bien faire au départ et prévenir un incident, il se retrouve en difficulté. Sa sortie du groupe est beaucoup trop tardive mais elle a le mérite de se produire malgré tout.

Après s'est mis en position d'observateur, il suit la procédure qui veut que l'on appelle les deux joueurs les « plus » fautifs pour les sanctionner (en n'oubliant pas qu'en cas de voie de faits, il faudra sanctionner tous les fautifs). L'arbitre fait alors preuve d'autorité pour les faire venir.

Mais ensuite, ce n'était pas lieu de faire un rappel à l'ordre qu'il a d'ailleurs bien du mal à réaliser puisque les deux joueurs parlent autant que lui malgré une présence physique indéniable de l'arbitre. Il fallait appeler les deux fautifs, ne pas discuter et brandir le carton jaune.

Enfin, faire reprendre le jeu « subrepticement » dans les conditions de l'action peut amener à des nouveaux incidents plus graves, les joueurs se précipitant pour reprendre leur place ou pour tirer un avantage de la situation. Il était indispensable de faire reprendre le jeu dans la sérénité.